RAPPORT DE SIMULATION DE L'EXPOSITION

Selon les lignes directrices nationales
ANFR du 23 décembre 2015 mises à jour en septembre 2019
par l'Agence nationale des fréquences

Nom du site :
LENS-LESTANG

Référence du rapport de simulation :
00034769H74-20

Commune :
LENS-LESTANG

Adresse de l'installation :
Chemin de la Chapelle Château d'eau

DOR Sud-Est,
18 rue Jacques Reattu 13275 Marseille Cedex 9

Sommaire

1. Objet du rapport
2. Synthèse
3. Description du projet
4. Plan de situation
5. Caractéristiques de l’installation
6. Résultats de simulation
7. Conclusion

Objet du rapport

L’objet du document est de présenter les résultats de la simulation en intérieur de l’exposition aux ondes des antennes à faisceau fixe et des antennes à faisceaux_orientables émises par le projet d’installation radioélectrique située Chemin de la Chapelle Château d'eau 26210 LENS-LESTANG diffusant les technologies dont le détail est explicité dans le chapitre 4 : 4G 700MHz / 4G 800MHz / 4G 1800MHz / 5G 2100MHz selon les lignes directrices nationales publiées le 23 décembre 2015 par l’Agence nationale des fréquences et mises à jour en septembre 2019 pour la prise en compte des antennes à faisceaux orientables utilisées notamment en technologie 5G.

Les résultats de la simulation ne valent que pour l’installation spécifiée de l’opérateur Orange.

Une simulation ne peut pas remplacer la mesure du niveau réel d’exposition une fois l’installation en service. Seule une mesure réalisée conformément au protocole de mesure in situ ANFR/DR15-4[1] en vigueur par un laboratoire accrédité par le Comité français d’accréditation (COFRAC) permet de déterminer le niveau d’exposition réel et de vérifier le respect des valeurs limites d’exposition.

[1] Ce protocole de mesures a été publié au Journal Officiel de la République française, n°0271 du 21 novembre 2017 texte n°21, arrêté du 9 novembre 2017 modifiant l'arrêté du 3 novembre 2003 relatif au protocole de mesure in situ visant à vérifier pour les stations émettrices fixes le respect des limitations, en termes de niveaux de référence, de l'exposition du public aux champs électromagnétiques prévu par le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002, JORF n°0271 du 21 novembre 2017 .

Synthèse

L’exposition maximale simulée à 1,5m de hauteur pour le projet de l’installation située au Chemin de la Chapelle Château d'eau 26210 LENS-LESTANG est comprise entre 1 et 2 V/m pour les antennes à faisceau fixe.

Description du projet

L'installation de cette nouvelle antenne a pour objectif de satisfaire les exigences de qualité du réseau de téléphonie mobile Orange dans le périmètre couvert, en conformité avec les attentes de ses clients et engagements pris auprès de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes).

Description de l'installation

Coordonnées géographiques (Lambert 2 étendu)	Longitude : X : **812 248.00** Latitude : Y : **2 036 583.00**
Adresse	Chemin de la Chapelle Château d'eau 26210 LENS-LESTANG
Nombre d'antennes actives	3
Type	Directive
Systèmes	4G / 5G
Faisceau fixe / Faisceaux orientables (1)	Faisceau fixe et faisceaux_orientables
Azimuts (en degrés)	1 : **30°** / 2 : **160°** / 3 : **270°**
Bandes de fréquences utilisées	700 MHz / 800 MHz / 1800 MHz / 2100 MHz
Altitude au milieu de l'antenne	34.65
Hauteur du support	36.00
Hauteur (hauteur au milieu de l'antenne)	1 : **34.65m** / 2 : **34.65m** / 3 : **34.65m**

[1] *Les antennes à faisceaux orientables sont utilisées notamment pour la technologie 5G. Ces antennes formées d'un nombre de plus en plus grand d'antennes élémentaires permettent de diriger la puissance émise en une zone donnée du secteur couvert grâce aux techniques de formation de faisceau (beamforming) offertes par le mMIMO (massive Multiple Input Multiple Output).*

Plan de situation

Fond de carte (photo aérienne), source : bing.

Caractéristiques de l’installation

Antenne 1

Azimut 30°, HMA= 34.65m

Technologie mobile	Fréquence	Puissance maximale en entrée d’antenne (Watts)	Tilt ou angle d’inclinaison (en degrés)	Antenne à faisceau	Gain maximal (dBi)
4G	700 MHz	80	-4	Fixe	15.50
4G	800 MHz	80	-4	Fixe	16.40
4G	1800 MHz	80	-4	Fixe	17.80
5G	2100 MHz	80	-2	Faisceaux_orientables	18.20

Antenne 2

Azimut 160°, HMA= 34.65m

Technologie mobile	Fréquence	Puissance maximale en entrée d’antenne (Watts)	Tilt ou angle d’inclinaison (en degrés)	Antenne à faisceau	Gain maximal (dBi)
4G	700 MHz	80	-4	Fixe	15.50
4G	800 MHz	80	-4	Fixe	16.40
4G	1800 MHz	80	-2	Fixe	17.80
5G	2100 MHz	80	-2	Faisceaux_orientables	18.20

Antenne 3

Azimut 270°, HMA= 34.65m

Technologie mobile	Fréquence	Puissance maximale en entrée d’antenne (Watts)	Tilt ou angle d’inclinaison (en degrés)	Antenne à faisceau	Gain maximal (dBi)
4G	700 MHz	80	-2	Fixe	15.50
4G	800 MHz	80	-2	Fixe	16.40
4G	1800 MHz	80	-2	Fixe	17.80
5G	2100 MHz	80	-2	Faisceaux_orientables	18.20

Résultats de simulation

Dans cette simulation, la présence du bâti n'est pas prise en compte.

Les simulations sont réalisées en zone rurale avec la résolution suivante : 1 m.

Un facteur de réduction sur 6 minutes (de 1,6² ou 4 dB) est appliqué au niveau calculé à puissance maximale des émetteurs de téléphonie mobile pour des antennes à faisceau fixe. Cette valeur déterminée par l'Agence nationale des fréquences correspond au facteur médian observé sur les mesures réalisées entre la valeur cumulée extrapolée et la mesure large bande du cas A, quand la téléphonie mobile domine.

Un facteur de réduction sur 6 minutes (de 13,5 dB) est appliqué au niveau calculé à puissance maximale des émetteurs de téléphonie mobile pour des antennes à faisceaux orientables. Ce facteur de réduction correspondant à un balayage du faisceau pendant 4,4 % du temps dans une direction donnée.

Le facteur d'atténuation de duplexage temporel TDD (de 1,25 dB) est appliqué pour les fréquences 3,4 – 3,8 GHz de cette installation.

Les couleurs affichées sur les cartes suivent le code couleur suivant :

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Représentation du niveau de champ simulé à 1,5 m par rapport au sol

La simulation à 1,5 m par rapport au sol est réalisée à partir d'un modèle numérique de terrain de 2018 sous réserve de fond de carte plus récent.

Carte de simulation antenne à faisceau fixe.

À 1,5 m du sol, le niveau maximal simulé en intérieur pour les antennes à faisceau fixe est compris entre 1 et 2 V/m.

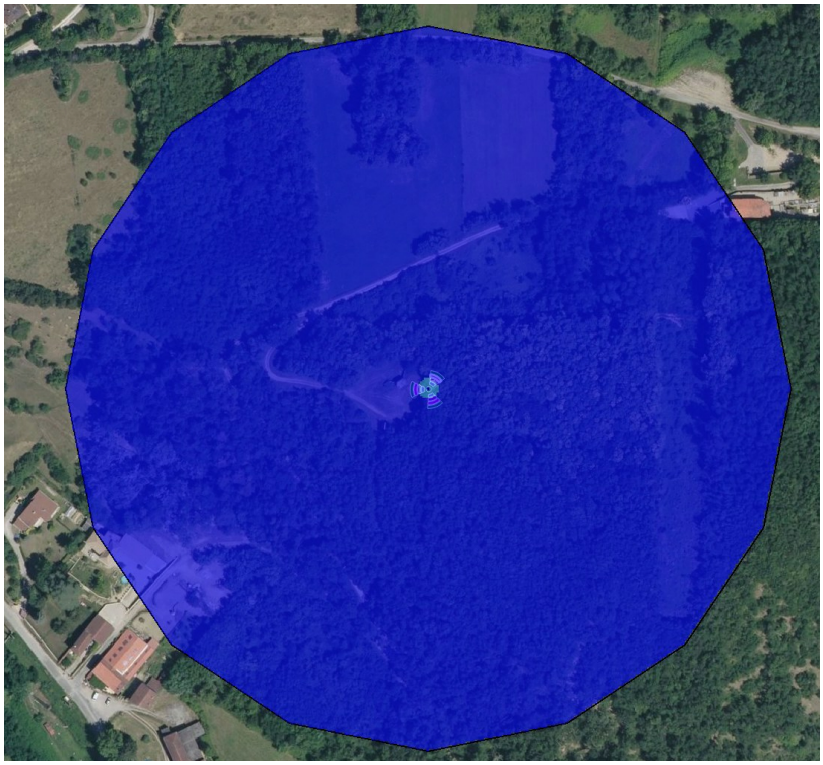

Fond de carte (photo aérienne), source : bing. Logiciel de simulation Cellerity, éditeur Orange Labs

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Il n'y a aucun établissement particulier dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.

Carte de simulation antenne à faisceaux orientables.

À 1,5 m du sol, le niveau maximal simulé en intérieur pour les antennes à faisceaux orientables est compris V/m.

Conclusion

L’exposition maximale simulée à 1,5 m de hauteur pour le projet d’implantation de l’installation située Chemin de la Chapelle Château d'eau est comprise Entre 1 et 2 V/m, pour les antennes à faisceau fixe et V/m, pour les antennes à faisceaux orientables.